

lundi 14 décembre

**Tous à la manifestation
République - Hôtel de Ville !**



Syndicat des attachés

administrations parisiennes

n° 356 - 8e année

Lettre de décembre 2009



La crise

Crise sociale à la Mairie de Paris

« De l'aveu même de beaucoup d'élus de sa majorité, M. Delanoë n'a pas pris à bras-le-corps la modernisation du fonctionnement de l'administration » - Le Monde, 25 novembre 2009

Depuis près d'un mois, un important mouvement social secoue les administrations parisiennes. Il se manifeste par le boycottage des instances paritaires (CAP, CTP, CHS) et de toutes les réunions organisées par l'administration. Il a été marqué par une journée de manifestation et de grève le 23 novembre, journée reconduite pour lundi prochain 14 décembre. Au moment où la présente lettre d'information est publiée (8 décembre), les négociations sont au point mort entre l'Exécutif municipal et l'intersyndicale CFDT-CFTC-CGT-FSU-UCP et UNSA.

En feuilletant les numéros de notre newsletter publiés depuis huit ans, il est facile de se rendre compte que le malaise social est récurrent à la Ville de Paris. Il se manifeste toutefois aujourd'hui avec une force particulière. Les revendications restées sans suite se sont accumulées au cours des dernières années et viennent de s'aggraver en cette fin d'automne. Pour la première fois depuis 1977 (date de la réapparition d'un Maire élu à Paris), tous les syndicats parisiens se sont retrouvés dans la rue le 23 novembre et vont de nouveau manifester ensemble de la République à l'Hôtel de Ville lundi prochain (voir page suivante).

Le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes a depuis longtemps, comme vous le savez, exposé les origines du problème : absence d'écoute réelle des demandes des personnels de la part de la Municipalité (le fameux dialogue social n'étant le plus souvent décliné que sous une forme incantatoire), aucune volonté réelle de négocier, absence finalement de considération à l'égard des agents de la Ville.

Le constat n'est pas nouveau et ne remonte pas à l'arrivée de la gauche à Paris. Mais l'alternance politique du printemps 2001 ne s'est pas traduite par un changement des pratiques administratives. De plus, les multiples réformes lancées, sans plan d'ensemble lisible et compréhensible, depuis le deuxième mandat de Bertrand Delanoë ont sensiblement aggravé les choses. Comme l'écrit fort justement le journal *Le Monde* dans son numéro du 25 novembre, le Maire de Paris est aujourd'hui contesté pour n'avoir pas pris à bras-le-corps le problème de la modernisation de son administration.

Pour les attachés, représentés fortement par l'UNSA (3 sièges sur 4 sont détenus par nos élus au sein de la CAP compétente), les demandes à satisfaire sont anciennes et nombreuses :

- > le dossier de la NBI n'a jamais été réglé ;
- > le refus du rachat des jours de RTT est maintenu ;
- > le déplaçonnement de l'allocation prévoyance santé (APS) est toujours refusé, ce qui entraîne l'exclusion de près de 70 % des attachés du bénéfice de l'APS (lire p. 4) ;
- > une véritable politique de gestion du corps des attachés n'existe toujours pas (mobilité interne, promotions, place des contractuels cadres supérieurs) ;
- > un taux ridiculement bas concernant notre ratio promus/promouvables (RPP) doit être reconduit pour la période 2010-2012, empêchant ainsi qu'un nombre décent de postes de principaux soit proposé (à l'examen et au choix) (lire p. 4) ;
- > le nombre de nominations de chefs de service administratif (CSA) est tombé à quatre cette année, la Mairie refusant de porter le nombre de CSA à 10 % de l'effectif du corps des attachés (d'où 30 postes manquants).

À ces revendications, l'intersyndicale ajoute notamment :

- > la mise en place des conditions statutaires pour l'avancement d'échelon à la durée minimum (nous ouvrirons ce dossier dans l'un de nos prochains numéros) ;
- > une amélioration sensible des prestations offertes par les œuvres sociales.

Mais, au-delà de ces demandes parfaitement légitimes, c'est un défi majeur que le Maire de Paris doit à présent affronter et qui consiste à rénover totalement et profondément le fonctionnement de son administration. Il n'est plus possible de gérer plusieurs dizaines de milliers d'agents de la façon archaïque dont cela a été fait jusqu'à présent. Bertrand Delanoë est au pied du mur, alors que, comme ses prédécesseurs Jean Tiberi et Jacques Chirac, les questions concernant les personnels n'ont jamais figuré en tête de ses préoccupations.

Daniel Brobecker - Secrétaire Général



CRISE SOCIALE À LA MAIRIE

Tous à la manifestation le lundi 14 décembre !

Le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes appelle tous les attachés, attachés principaux et chefs de service administratif à se joindre à l'ensemble des personnels parisiens et à manifester le lundi 14 décembre de la République à l'Hôtel de Ville. Rendez-vous à 9h 30 devant la Bourse du Travail - 3, rue du Château d'Eau Paris 10e.

Fait inédit depuis 1977, date de la réapparition d'un Maire élu à Paris : tous les syndicats représentant les agents de la Ville (y compris les syndicats de cadres) appellent à une journée de grève et de manifestation lundi prochain 14 décembre. Le Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes vous donne ainsi rendez-vous à 9h 30 devant la Bourse du Travail - 3, rue du Château d'Eau Paris 10e (métro : République). Un flash spécial d'information sera publié par mail cette semaine, en plus de la présente newsletter, afin de vous communiquer tous les renseignements utiles concernant cette manifestation.

Se déclarant « *en phase de rupture* », l'intersyndicale CFDT - CFTC - CGT - FO - FSU - UCP et UNSA a adressé par lettre au Maire de Paris le 1er décembre la liste de revendications suivante :

- ratios promus/promouvables sur la base des 100 %
- déroulement de carrière et avancée minimum dans l'échelon
- arrêt immédiat de toutes suppressions de postes
- création de postes pour les nouveaux équipements sans redéploiement
- création d'un véritable plan de résorption précaire
- amélioration des conditions de travail
- augmentation de l'APS annuelle portée à un montant de 500 € pour tous
- maintien des discussions sur l'amélioration des conventions AGOSPAP et ASPP dans le respect du paritarisme (CA de l'ASPP)
- obtention d'un chèque déjeuner pour les personnels à horaire atypique ou en cycle de travail spécifique ou bien dans l'impossibilité de se restaurer dans un établissement de l'ASPP
- maintien du protocole ARTT et des cycles de travail actuels
- reprise des négociations sur la formation.

Il est bien sûr essentiel que le plus grand nombre d'attachés participent à la journée d'action du 14 décembre et se joignent à la manifestation de l'ensemble des personnels de la Ville qui se déroulera de la République à l'Hôtel de Ville.

Toutes les informations concernant cette journée d'action vous seront communiquées à partir du 10 décembre en temps réel sur www.attaches-unsa.com



CRISE SOCIALE À LA MAIRIE

RPP, APS, formation Les revendications des attachés

Bref rappel :

RPP ou comment mettre le feu aux poudres

C'est une réunion bien curieuse (et très révélatrice) qui s'est tenue le 17 novembre 2009 dans l'après-midi à la DRH. À l'ordre du jour : la fixation du ratio promus/promouvables (RPP) des corps de catégorie A de la Ville pour la période 2010 - 2012. Le RPP remplace depuis plusieurs années (2007 pour les attachés) l'ancien pourcentage statutaire concernant les promotions dans le ou les grades d'avancement (qui était de 35 % pour les attachés principaux). Thierry Le Goff, nouveau directeur des ressources humaines de la Mairie de Paris, va, pendant toute la réunion, obstinément refuser toute amélioration du RPP pour les attachés (demandée par l'ensemble des syndicats présents), RPP qui se monte à 8 % (alors que la moyenne pour les cadres A de la Ville est de 15 %). Puis il accorde systématiquement en fin de réunion une augmentation du ratio promus/promouvables à tous les autres corps de catégorie A, y compris ceux qui n'étaient pas particulièrement mal lotis (RPP de 54 % pour les administrateurs). Maladresse ou cynisme ?

APS ou le gros mensonge de l'Exécutif

Consultez vos archives et relisez le *Flash Infos* de Maïté Errecart, adjointe au Maire de Paris chargée des ressources humaines daté du jeudi 4 décembre 2008. Vous pourrez y lire qu'avec une allocation prévoyance/santé annuelle plafonnée à l'indice brut 638, « *près de 50.000 agents (la totalité des agents de catégorie C et B et 80 % des agents de catégorie A) pourront bénéficier de cette prestation* ». Oui, vous avez bien lu : 80 % des agents de catégorie A de la Ville de Paris se trouveraient sous l'indice brut 638 et pourraient donc bénéficier de l'APS. Vérification faite par notre syndicat, c'est le chiffre inverse qui est vrai : 70 % des attachés ont un indice brut supérieur à 638 et sont donc exclus du bénéfice de l'APS !

Formation ou pourquoi la signature du Maire ne vaut rien

La formation est un élément essentiel de la carrière des agents. Elle occupe une place fondamentale dans ce qui devrait être une gestion correcte du corps des attachés, puisqu'elle est liée à la mobilité interne. Les crédits qui y sont consacrés par rapport à la masse salariale sont aujourd'hui nettement en dessous du pourcentage que le Maire s'était engagé à atteindre en 2006.

Question :

De qui se moque t-on ?

Soutenez les revendications

du Syndicat UNSA des attachés des administrations parisiennes :

Réouverture du dossier de la NBI / Possibilité de racheter les jours de RTT / Déplafonnement de l'allocation prévoyance santé / Révision à la hausse du ratio promus-promouvables / Nombre de CSA (chefs de service administratif) porté à 10 % de l'effectif global du corps / Mise en place d'une véritable politique de gestion pour les attachés d'administrations parisiennes.

Les photos illustrant ce numéro sont publiées sous contrat Creative Commons : © William Hamon (couverture) ; Emdot (p. 5)

SIGNES DES TEMPS

Nous vous rappelons ci-dessous un certain nombre d'événements qui ont eu lieu pendant le mois de novembre et qui nous semblent particulièrement révélateurs de notre époque.

IMAGES TROMPEUSES. Le Conseil fédéral [helvétique](#) est vivement critiqué [début novembre](#) pour avoir publié une photo officielle de ses membres après un [photomontage](#) (un conseiller étant remplacé via Photoshop par un autre conseiller). Alors que l'administration fédérale justifie ce photomontage par un impératif de temps et d'économie, la plupart des médias suisses condamnent ce trucage et évoquent l'initiative française tendant à introduire une loi qui contraindrait les publicitaires et les médias à apposer la mention *“photo retouchée afin de modifier l'apparence corporelle d'une personne”* sur toutes les photos travaillées par un logiciel de retouche. De nombreux journalistes insistent sur le fait que la distorsion entre le monde virtuel stéréotypé et le monde réel est désormais beaucoup trop importante, notamment pour les plus jeunes, et que le public doit être informé sur la nature exacte des images fabriquées.

DERRIÈRE LES BARREAUX. À l'occasion de son 20^e anniversaire, le Comité pour la prévention de la torture (CPT) dresse le [6 novembre](#) à Strasbourg un [inventaire calamiteux des conditions de détention en Europe](#). L'impunité, le surpeuplement et les mauvais traitements *« continuent de miner un peu partout les systèmes pénitentiaires »* constate le président du Comité, l'Italien Mauro Palma en faisant le bilan des missions de ses experts dans les prisons, commissariats, centres de rétention et hôpitaux psychiatriques des 47 États membres du Conseil de l'Europe. Pour Mauro Palma, *« se contenter de construire de nouvelles prisons n'est pas la solution. Elles seront rapidement remplies si on ne réfléchit pas à d'autres formes de peines »*. Pour le CPT, les conditions de détention restent *« souvent misérables »* dans les pays de l'ex-URSS, mais présentent aussi de sérieux manquements en Europe de l'Ouest. Selon les dernières statistiques du CPT, [plus de 1.800.000 personnes étaient incarcérées en Europe en 2007](#).

CRISE. Cinq élus alertent le [10 novembre](#) le gouvernement sur la situation critique de certaines [collectivités locales](#) en matière d'[endettement](#) et exigent que l'État, comme les établissements bancaires, tirent leurs responsabilités des

conséquences de la déréglementation du marché des prêts aux collectivités. Le député et président du Conseil général de Seine-Saint-Denis Claude Bartolone (PS) demande ainsi que les banques reprennent à leur compte les intérêts des emprunts dits “toxiques” contractés par les collectivités locales. Le maire de Saint-Etienne Maurice Vincent (PS) annonce pour sa part qu'il a assigné la Deutsche Bank en justice afin d'obtenir l'annulation d'un emprunt de 20 millions d'euros et déclare que les emprunts toxiques contractés par les collectivités locales constituent *« des bombes à retardement qui vont exploser entre 2010 et 2030 »*. Le [18 novembre](#), Claude Bartolone se félicite de la [désignation prochaine d'un médiateur afin de venir en aide aux collectivités confrontées aux emprunts toxiques](#), désignation annoncée la veille par le Premier ministre François Fillon.



Dessous de table

CORRUPTION. L'indice de perception (IPC) de la corruption publié le [17 novembre](#) par *Transparency International* (principale organisation de lutte contre la corruption) [révèle une aggravation de la situation en France](#) qui (avec une note de 6,9) passe du 17^e au 24^e rang. L'IPC est un indice composite, fondé sur treize enquêtes différentes menées auprès d'entreprises ou d'experts, qui mesure la perception du niveau de corruption [affectant l'administration publique](#) dans un pays donné. L'édition 2009 concerne [180 pays](#) classés de 0 (haut degré de corruption) à 10 (faible degré). [La plupart d'entre eux obtiennent un score inférieur à 5](#). La Nouvelle-Zélande, le Danemark, Singapour, la Suède et la Suisse obtiennent les meilleurs résultats avec un IPC compris entre 9 et 9,4.



**Syndicat des attachés
des administrations parisiennes**
9, rue Victor Schœlcher 75014 Paris

Tel : 01 42 18 50 75 - Fax : 01 42 18 50 81
Courriel : syndicat@attaches-unsa.com

Membres du bureau :
Catherine Fontanaud, Éric Fouace,
Alain Godin, Marie-Anne Sasmayoux,
Natacha Tinteroff, Sylvie Zenouda

Secrétaire Général :
Daniel Brobecker

Secrétaires Généraux adjoints :
Ivan Baistrocchi et Baudouin Borie

Trésorière :
Michèle Peyraud